
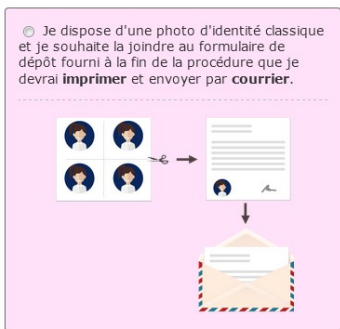


DEMANDER LE RENOUVELLEMENT D'UN PERMIS DE CONDUIRE (FIN DE VALIDITE, VOL, PERTE, DETERIORATION, CHANGEMENT ETAT CIVIL)

La demande de permis se fait sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :
<https://ants.gouv.fr>

- 1) Connectez-vous avec vos identifiants ANTS ou France Connect.
- 2) Allez dans *Mon espace conducteur*.
- 3) Allez dans *Commencer la demande* et sélectionnez « *Je demande la fabrication d'un titre de permis de conduire* » puis choisissez « *D'un renouvellement de titre* ».
- 4) Il vous sera demandé :
 - votre état-civil ;
 - votre adresse postale ;
 - vos coordonnées (téléphone, mail). Vous serez informé à chaque étape importante par mail et par SMS si vous avez renseigné votre numéro de téléphone mobile.
- 5) Dans l'étape suivante, il faudra choisir la nature de votre photographie d'identité :

Pour gagner du temps, **il est vivement conseillé de privilégier la e-photo** (*photo numérique issue d'une cabine ou d'un photographe agréé "Service en ligne ANTS"*).

<p>Si vous disposez d'une e-photo/signature renseignez le code numérique.</p>	<p>Si vous disposez d'une photo d'identité classique, imprimez le formulaire fourni à la fin de votre demande et envoyez le, par courrier, au CTN (centre de traitement des numérisations)</p>
	

6) Joindre les pièces justificatives suivantes en fonction de votre situation :

Fin de validité (gratuit)	<ul style="list-style-type: none">- Justificatif d'identité valide- Justificatif de domicile à votre nom de moins de 6 mois- Permis de conduire actuel- Avis médical si nécessaire
Vol (payant)	<ul style="list-style-type: none">- Justificatif d'identité valide- Justificatif de domicile à votre nom de moins de 6 mois- Déclaration de vol- Avis médical si nécessaire- Carte bancaire pour le règlement
Perte (payant)	<ul style="list-style-type: none">- Justificatif d'identité valide- Justificatif de domicile à votre nom de moins de 6 mois- Avis médical si nécessaire- Carte bancaire pour le règlement
Détérioration (gratuit)	<ul style="list-style-type: none">- Justificatif d'identité valide- Justificatif de domicile à votre nom de moins de 6 mois- Permis de conduire actuel- Avis médical si nécessaire
Changement d'état civil (gratuit)	<ul style="list-style-type: none">- Justificatif d'identité valide- Justificatif de domicile à votre nom de moins de 6 mois- Justificatif de changement d'état civil- Avis médical si nécessaire

- 7) A l'issue de la procédure, imprimer le **justificatif** de demande de permis.
- 8) Si vous avez une photo d'identité papier, imprimer le **formulaire de dépôt de demande, coller la photo, le signer puis l'envoyer**, par voie postale, au **CTN** à l'adresse figurant en haut à droite du document.
- 9) Lorsque votre demande de permis aura été validée par l'administration, vous recevrez votre permis à votre domicile contre signature.
En cas d'absence, vous disposerez de 10 jours pour le retirer muni de l'avis de passage du facteur.
Passé ce délai, votre titre sera renvoyé à l'ANTS.

Information complémentaire

Vous pouvez joindre l'ANTS pour toute question relative à votre demande de permis au 34.00

Visionner le TUTORIEL ANTS/Comment demander un permis de conduire en ligne ?